

3 avril 2024

Cher Actionnaire,

Schroder International Selection Fund (la « Société ») – Inflation Plus (le « Compartiment »)

Nous vous informons qu'à compter du 8 mai 2024, la politique d'investissement du Compartiment sera mise à jour afin de permettre l'utilisation de swaps de rendement total (ou « TRS ») (sous la forme de swaps sur indices de matières premières).

Contexte et motivation

L'équipe d'investissement combine des matières premières et des obligations à rendement élevé afin d'élaborer une stratégie de protection contre l'inflation éligible pour les OPCVM. Afin de gérer les expositions du Compartiment, des limites d'investissement ont été définies, notamment une limite de 25 % pour l'or et les métaux précieux, et une limite de 25 % pour les matières premières. Toutefois, des contraintes réglementaires rendent difficile l'utilisation des niveaux précités, et nous considérons que l'utilisation de TRS permettra au Compartiment d'obtenir les expositions requises sans enfreindre les limites qui lui sont applicables.

Vous trouverez de plus amples détails sur les modifications apportées à l'Annexe 1 de la présente lettre.

Rachat ou conversion de vos actions vers un autre compartiment Schroders

Nous espérons que vous opterez pour le maintien de votre investissement au sein du Compartiment après ces modifications. Cependant, si vous souhaitez demander le rachat de votre participation dans le Compartiment ou la convertir vers un autre compartiment de la Société avant la Date d'effet, vous pouvez le faire à tout moment jusqu'à l'heure de clôture des transactions le 7 mai 2024. Veuillez vous assurer que votre instruction de rachat ou de conversion parvienne à HSBC Continental Europe, Luxembourg (« HSBC ») avant cette date limite. HSBC exécutera sans frais vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du prospectus de la Société. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure locale de clôture des transactions qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons dès lors de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à HSBC avant l'heure de clôture des transactions susmentionnée.

Le document d'information clé (le DIC) du Compartiment pour la catégorie d'actions concernée ainsi que le Prospectus de la Société sont consultables à l'adresse www.schroders.com.

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site www.schroders.com, ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

Le Conseil d'administration

www.schroders.com
R.C.S. Luxembourg – B. 8202
Pour votre sécurité, les conversations téléphoniques peuvent être enregistrées.

Annexe

Politique d'investissement actuelle	Nouvelle politique d'investissement
<p>Le Compartiment est géré de façon active et peut investir dans le monde entier dans des matières premières, des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés, des titres à taux fixe et variable et d'autres catégories d'actifs alternatives, dans n'importe quelle devise, soit directement ou indirectement par le biais de Fonds d'investissement à capital variable et de Fonds négociés en bourse.</p> <p>L'exposition aux matières premières et autres Catégories d'actifs alternatives s'effectuera par le biais d'actifs éligibles tels que décrits dans la définition des « Catégories d'actifs alternatives » en Annexe III au présent Prospectus.</p> <p>Le Compartiment peut investir plus de 50 % de ses actifs dans des titres à taux fixe et variable dont la notation est inférieure à « investment grade » (notation attribuée par l'agence Standard & Poor's ou toute notation équivalente d'une autre agence de notation).</p> <p>Le Compartiment peut, à titre exceptionnel, investir jusqu'à 100 % de ses actifs en liquidités et Placements du marché monétaire. Cela se limitera à une période maximale de six mois (faute de quoi le Compartiment sera liquidé). Au cours de cette période, le Compartiment n'entrera pas dans le champ du Règlement sur les fonds monétaires.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>	<p>Le Compartiment est géré de façon active et peut investir dans le monde entier dans des matières premières, des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés, des titres à taux fixe et variable et d'autres catégories d'actifs alternatives, dans n'importe quelle devise, soit directement ou indirectement par le biais de Fonds d'investissement à capital variable et de Fonds négociés en bourse.</p> <p>L'exposition aux matières premières et autres Catégories d'actifs alternatives s'effectuera par le biais d'actifs éligibles tels que décrits dans la définition des « Catégories d'actifs alternatives » en Annexe III au présent Prospectus.</p> <p>Le Compartiment peut investir plus de 50 % de ses actifs dans des titres à taux fixe et variable dont la notation est inférieure à « investment grade » (notation attribuée par l'agence Standard & Poor's ou toute notation équivalente d'une autre agence de notation).</p> <p>Le Compartiment peut, à titre exceptionnel, investir jusqu'à 100 % de ses actifs en liquidités et Placements du marché monétaire. Cela se limitera à une période maximale de six mois (faute de quoi le Compartiment sera liquidé). Au cours de cette période, le Compartiment n'entrera pas dans le champ du Règlement sur les fonds monétaires.</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés (dont des swaps de rendement total), longs et courts, afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace. Lorsque le Compartiment a recours à des swaps de rendement total et des contrats de différence, le sous-jacent consiste en instruments dans lesquels le Compartiment peut investir conformément à son Objectif d'investissement et à sa Politique d'investissement. L'objectif est, en particulier, d'utiliser de manière continue des swaps de rendement total et des contrats de différence dans des conditions de marché, y compris, mais sans s'y limiter, pendant des périodes de croissance économique mondiale et d'inflation grandissante ou de risque géopolitique élevé. Les contrats de différence et les swaps de rendement total servent à acquérir une exposition longue et courte à des actions et des titres assimilés à des actions, des titres à taux fixe et variable et des indices de matières premières. L'exposition brute des swaps de rendement total et des contrats de différence ne dépassera pas 75 % et devrait rester comprise entre 25 % et 50 % de la Valeur liquidative. Dans certaines circonstances, cette proportion peut être plus élevée.</p>

Codes ISIN des catégories d'actions concernées par cette modification :

Catégorie d'actions	Devise de la catégorie d'actions	Code ISIN
A Capitalisation	EUR	LU0107768052
A Distribution	EUR	LU0107768300
A1 Capitalisation	EUR	LU0133717412
A1 Distribution	EUR	LU0211452114
B Capitalisation	EUR	LU0107768136
B1 Distribution	EUR	LU0107768482
C Capitalisation	EUR	LU0107768219
I Capitalisation	EUR	LU0134345908
IZ Capitalisation	EUR	LU2016221827
A1 Capitalisation	USD	LU0251571252
A1 Distribution	USD	LU0251571500
A Capitalisation	Couverte en USD	LU2419418764
C Capitalisation	Couverte en USD	LU2419418681